

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

26 septembre 2016 – n° 09
160101

CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SAINT-DIE-DES-VOSGES POUR UNE PRESTATION D'ASTREINTE TECHNIQUE

Vu les articles 61 et suivants de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée relative à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux ;

Dans le cadre du bon fonctionnement des services publics et équipements gérés par la Communauté de communes de Saint-Dié-des-Vosges, en dehors des horaires d'ouverture de cette dernière, il peut être nécessaire de faire appel aux agents techniques d'astreinte de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE le Maire à signer la convention de mise à disposition ponctuelle d'agents techniques d'astreinte de la ville de Saint-Dié-des-Vosges à la Communauté de communes de Saint-Dié-des-Vosges, en dehors des horaires d'ouverture de cette dernière.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 30

Procuration 5

Séance du 26 septembre 2016

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle De BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Fabien NIEZGODA, Nathalie TOMASI.

Excusés et ont donné procuration :

Marc FRISON-ROCHE	à	Jean-Paul BESOMBES
Pierre JEANNEL	à	David VALENCE
Christopher ZIEGLER	à	Bruno TOUSSAINT
Serge VINCENT	à	Christine URBES
Ramata BA	à	Jean-Louis BOURDON

Madame Gina FILOGONIO est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.